

<https://www.amessi.org/cancer-de-la-vessie-et-teintures-capillaires>



Cancer de la vessie et Teintures capillaires

- CANCERS-CANCERISATION



Publication date: samedi 18 février 2012

Copyright © AMESSI.Org® Alternatives Médecines Évolutives Santé et

Sciences Innovantes ® - Tous droits réservés

Deuxième cause probable de survenue du cancer de la vessie, les teintures capillaires sont des concentrés d'agents chimiques agressifs. Si les composés chimiques des teintures ne sont pas encore clairement reconnus comme cancérogènes, des allergologues-dermatologues signalent une hausse des réactions allergiques graves. Des colorations naturelles performantes existent maintenant sur le marché, plus besoin d'hésiter entre sa santé et sa coloration.

Sommaire

- [Teintures capillaires : mieux vaut opter pour le 100% naturel](#)
- [Si les oncologues doutent, les allergologues sont clairs](#)
- [Interrogée, le Dr Avenel-Audran, dermatologue PH au CHU d'Angers confie :](#)
- [La solution des colorations naturelles](#)

Teintures capillaires : mieux vaut opter pour le 100% naturel

- Le cancer de la vessie représente la 11e cause de cancer en France avec 10 711 nouveaux cas par an mais c'est le second cancer vu en consultation dans la mesure où il s'agit d'une maladie occasionnant de nombreuses récurrences. Ce cancer augmente avec l'âge mais 43% surviennent avant 64 ans.

Les causes environnementales apparaissent comme les premières responsables et, outre la fumée de tabac qui est la première cause de ce cancer, les doigts se pointent souvent vers les amines aromatiques, présentes dans les teintures capillaires, pour les désigner comme les seconds facteurs. La principale molécule incriminée est la **paraphénylènediamine (PPD)**, elle est la première source d'exposition aux amines aromatiques à travers les teintures capillaires chimiques.

Vous savez toutes comment se passe une teinture chez le coiffeur ou même chez soi, au moins 50% des françaises y ont recours d'après les statistiques nationales. Contre 16% chez les hommes.

Dans un premier temps la mélanine (pigment du cheveu) est éclaircie à l'eau oxygénée ou peroxyde d'hydrogène en présence d'un agent alcalin (ammoniaque), ceci permet à des précurseurs de pénétrer à l'intérieur de la fibre capillaire et de colorer le cheveu. Ce sont les fameux diamines aromatiques : paraphénylènes diamines PPD, ou paratoluènediamine PTD, etc. Lorsque la couleur désirée est obtenue (elle dépend de la molécule et du temps de pause), un shampoing ou une crème referme la fibre capillaire.



Si les cancérologues doutent, les allergologues sont clairs

Mais voilà, la **PPD est une substance absorbée par la peau et naturellement évacuée par la vessie**. C'est pourquoi elle a été associée au cancer de la vessie. Si le CIRC n'a jamais tranché en faveur d'un classement comme cancérogène de classe 1, d'autres organismes comme l'INRS produisent des rapports à l'adresse des professionnels de la coiffure faisant mention d'une hausse des cancers de la vessie dans cette filière professionnelle très exposée, études à l'appui.

Si les experts ne sont pas tous d'accord, au moins les allergologues-dermatologues, qui sont au premier rang pour observer les impacts des teintures chimiques rapportent des cas impressionnants de réactions allergiques immédiates et retardées décrit comme des **brûlures chimiques du cuir chevelu, des eczéma, des inflammations des yeux, des paupières, des muqueuses, des troubles respiratoires et des chocs**. De son côté, le répertoire toxicologique de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) mentionne que des cas d'intoxication sont rapportés suite à l'application d'une teinture (composées de plusieurs substances incluant la p-phénylènediamine) ;

les symptômes rapportés étaient une atteinte au foie et à la rate, des troubles du système nerveux (des maux de tête, de l'asthénie, des vertiges) et des troubles gastro-intestinaux. Selon les auteurs, la p-phénylènediamine est la cause de ces symptômes.

Interrogée, le Dr Avenel-Audran, dermatologue PH au CHU d'Angers confie :

« il semble qu'on voie actuellement des réactions d'allergie « retardée » d'apparition précoce, dans les heures qui suivent la teinture avec un oedème très important. Nous nous étonnons de l'importance de ces réactions. »

La solution des colorations naturelles

Pour Jean-Marc Réty, coiffeur spécialisé en colorations naturelles et riche d'une expérience de 35 ans dans la coiffure, les colorations chimiques, qu'il a utilisé à ses débuts et les colorations naturelles n'ont plus rien à voir en terme de composés. Si les teintures chimiques continuent de comporter des dizaines d'allergènes reconnus, certains produits naturels sont 100% respectueux des organismes. Les produits de teintures naturelles de la société Terre de Couleur par exemple sont les meilleurs sur le marché actuellement, non seulement en terme de beauté de couleur mais également en terme de composition très scrupuleusement choisie.

De plus, les concepteurs ont mis au point un procédé de détoxination du cheveu préalable à la teinture qui permet d'évacuer les toxines et polluants des précédentes teintures chimiques qui ont pu rester dans le cheveu ou le bulbe. Évacuer les toxines et les polluants divers n'est pas inutile, loin de là : « **ce n'est pas pour rien, qu'il y a un nombre supérieur de 10% de cas de cancer du sein chez les coiffeuses par rapport au reste de la population féminine** » rappelle Jean-Marc Réty...

- François Lehn, Journaliste
- Pour plus d'informations : <http://www.terredecouleur.fr/>